

UBAM

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 35 412

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE UBAM - EURO EQUITY INCOME UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY

Luxembourg, le 11 novembre 2020

Chers Actionnaires,

Le Conseil d'Administration d'UBAM vous informe de la décision prise par résolution circulaire :

Le compartiment UBAM - EURO EQUITY INCOME (le « Compartiment Absorbé ») fusionnera le 11 décembre 2020 à minuit avec le compartiment UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY (le « Compartiment Absorbant »), ce dernier absorbant le premier nommé conformément au type de fusion décrit à l'article 1, alinéa 20, point a) de la loi du 17 décembre 2010.

Cette fusion est motivée par le fait que les actifs du Compartiment Absorbé sont devenus faibles avec moins de USD 24 millions, ce qui rend sa gestion peu efficace. Le Compartiment Absorbant a une politique d'investissement proche de celle du Compartiment Absorbé, mais intègre des aspects durables qui sont recherchés par les investisseurs et qui devraient conduire à de meilleures performances à long terme.

Le Compartiment Absorbant a le même SRRI (6) que le Compartiment Absorbé, ceci avec des commissions de gestion et des frais effectifs similaires pour les classes I et U, et moins élevés pour les classes A.

La fusion prendra effet le 11 décembre à minuit.

Les politiques et objectifs d'investissement des Compartiments absorbé et absorbant se différencient de la manière suivante :

UBAM - EURO EQUITY INCOME	UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY
<p>Ce compartiment investit ses actifs nets, à hauteur de 75% minimum, en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union Européenne, au Royaume Uni et/ou dans l'Espace économique européen (hors Liechtenstein) et accessoirement, jusqu'à 25%, en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire.</p> <p>La stratégie de ce compartiment repose principalement sur une sélection de valeurs choisies pour offrir un dividende plus élevé que le dividende moyen du marché européen des actions listées, sur la période d'investissement décrite ci-dessous (Profil de l'investisseur type). Les valeurs sont analysées et évaluées par le gestionnaire au regard de leurs caractéristiques fondamentales afin d'estimer la pérennité dans le temps de ces taux dividendes attractifs. Les caractéristiques peuvent</p>	<p>Ce compartiment investit ses actifs nets, à hauteur de 50% minimum, en actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'Union européenne, au Royaume Uni, dans l'Espace économique européen et/ou en Suisse et accessoirement, jusqu'à 20%, en warrants sur valeurs mobilières, obligations convertibles ou obligations avec warrants sur valeurs mobilières, obligations et autres titres de créance et instruments du marché monétaire.</p> <p>Ce compartiment est autorisé à investir jusqu'à 50% de ses actifs nets en actions globales, incluant les marchés émergents.</p> <p>Ce compartiment couvre la partie de l'univers d'investissement « durable » qui connaît la croissance la plus rapide, c'est-à-dire des investissements à impact. Ce compartiment se concentrera sur des sociétés qui ont des produits ou des procédés visant à apporter des avantages sociaux et/ou environnementaux et à exclure les</p>

UBAM - EURO EQUITY INCOME	UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY
<p>être très variées (telles que le positionnement de l'entreprise par rapport à ses concurrents, les particularités de ses prestations, sa solidité financière, la qualité de son management, sa capacité à générer des revenus réguliers etc.). Les positions détenues peuvent être de sociétés de tout secteurs et de toutes capitalisations boursières dont l'objectif est de délivrer à ses actionnaires un dividende régulier et significatif en comparaison à sa capitalisation boursière. Cependant, les sociétés avec de petites capitalisations sont limitées à 10% des actifs nets.</p> <p>Ce compartiment n'est pas géré sur la base d'un benchmark.</p> <p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en EUR.</p> <p><i>Profil de l'investisseur type : ce compartiment convient à un investisseur disposé à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser son rendement. Ainsi, l'investisseur devrait avoir de l'expérience dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. L'investisseur devrait considérer un horizon d'investissement à long terme, au moins 5 ans, afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <p>- Calcul du risque : méthodologie des engagements</p>	<p>sociétés qui contribuent aux problèmes sociaux ou environnementaux de la planète.</p> <p>Le processus d'investissement du compartiment s'appuie sur la collaboration du Gestionnaire (Union Bancaire Privée, UBP SA) avec Cambridge Institute for Sustainability Leadership. Cambridge Institute for Sustainability Leadership n'est pas impliquée dans la sélection d'actions de ce compartiment.</p> <p>Ce compartiment n'a aucune restriction sur le pourcentage investi dans les petites et moyennes capitalisations. Néanmoins, la capitalisation boursière minimum sera d'EUR 200'000'000 ou équivalent.</p> <p>Ce compartiment sera relativement concentré (typiquement contenant 25 à 35 titres) avec une faible rotation de portefeuille.</p> <p>La valeur nette d'inventaire est exprimée en EUR.</p> <p><i>Profil de l'investisseur type : ce compartiment convient aux investisseurs disposés à prendre des risques plus élevés liés aux investissements sur les marchés boursiers afin de maximiser leur rendement. Ainsi, les investisseurs devraient avoir de l'expérience dans les produits volatils et pouvoir accepter des pertes significatives. Les investisseurs devraient considérer un horizon d'investissement à long terme, au moins 5 ans, afin de surmonter des tendances de marché potentiellement défavorables.</i></p> <p>- Calcul du risque : méthodologie des engagements</p>

Les commissions de gestion sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les actionnaires du Compartiment Absorbé se verront attribuer des actions du Compartiment Absorbant du même Type et dotées des mêmes caractéristiques (Devise, Capitalisation/Distribution) que leurs actions détenues dans le Compartiment Absorbé, comme indiqué ci-après :

Compartiment Absorbé UBAM - EURO EQUITY INCOME				Compartiment Absorbant UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY			
ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Frais courants	ISIN	Classe	Commission de gestion applicable	Frais courants
LU1044359633	AC EUR	1.50%	2.12%	LU1861460340	AC EUR	1.00%	1.62%
LU1044359716	AD EUR	1.50%	2.11%	LU1861460423	AD EUR	1.00%	1.60% (a)
LU1273955358	AHC GBP	1.50%	2.12%	LU1861461231	AC GBP	1.00%	1.60% (a)
LU1044361373	IC EUR	1.00%	1.39%	LU1861462635	IC EUR	1.00%	1.38%
LU1044362777	ID GBP	1.00%	1.39%	LU1861463526	ID GBP	1.00%	1.38% (a)
LU1044363072	UD EUR	1.00%	1.38%	LU1861464920	UD EUR	1.00%	1.36%

(a) Cette classe est actuellement inactive, ce chiffre est un estimé.

Les autres frais imputés au Compartiment Absorbant sont identiques à ceux facturés au Compartiment Absorbé.

La majeure partie des actifs du Compartiment Absorbé sera vendue à la date de la Fusion. Les commissions de transaction relatives à ces ventes seront supportées par le Compartiment Absorbé.

L'apport des actifs du Compartiment Absorbé se faisant en adéquation avec la politique d'investissement du Compartiment Absorbant, la Fusion n'aura pas d'impact négatif sur sa performance et la composition de son portefeuille.

Compartiment Absorbé	Compartiment Absorbant
UBAM - EURO EQUITY INCOME (toutes les classes)	UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY (toutes les classes)
ISRR = 6	ISRR = 6

UBAM - EURO EQUITY INCOME et UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY étant deux compartiments de la même entité juridique, leur imposition est identique. Il est toutefois conseillé aux actionnaires de s'informer sur les conséquences potentielles que la fusion programmée pourrait avoir sur leur propre imposition.

Le coût de cette fusion sera supporté par UBP Asset Management (Europe) S.A., Luxembourg.

À compter de la date du présent avis et jusqu'à la réalisation de la décision de fusion, (i) aucune action d'UBAM - EURO EQUITY INCOME ne sera émise, mais (ii) le compartiment continuera de racheter ses actions.

Les actionnaires des Compartiments Absorbé et Absorbant qui sont en désaccord avec la fusion peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais, jusqu'au 11 décembre 2020 à 13h00.

Les actionnaires d'UBAM - EURO EQUITY INCOME qui n'auront pas demandé le rachat de leurs actions avant 13h00 le 11 décembre 2020 se verront attribuer des actions correspondantes d'UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY conformément au tableau ci-dessus.

Le calcul du rapport d'échange sera effectué le 14 décembre 2020, par la division de la valeur nette d'inventaire (VNI) par action du Compartiment Absorbé en date du 11 décembre 2020 par la VNI de la classe d'actions correspondante du Compartiment Absorbant en date du 11 décembre. Le calcul du rapport d'échange sera vérifié par les réviseurs d'entreprises d'UBAM, Deloitte Audit Sàrl.

Le prospectus, les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) ainsi que les derniers rapports périodiques d'UBAM seront mis à la disposition de tous les investisseurs, sans frais, au siège social d'UBAM, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ainsi que sur le site Web d'UBP (www.ubp.com). Un exemplaire du rapport du réviseur d'entreprises concernant la fusion ainsi que toute information supplémentaire seront disponibles au siège social d'UBAM. Les Documents d'information clé pour l'investisseur (DICI) du Compartiment absorbant sont également joints au présent avis.

Le Conseil d'Administration d'UBAM

Annexe : DICI de la classe d'action absorbante